

**PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ÉCOLE
DU MARDI 30 MAI 2023**

Etaient présents

pour la mairie : Madame Xavière Martin, adjointe au Maire chargée de l'éducation, Madame Réjaud, directrice du service Education,

l'équipe enseignante : Madame Larisse, Madame Kerjean, Madame Ravenel, Madame Francheteau, Madame Dijon, Madame Larbi-Aïssa, Monsieur Villaumé, Monsieur Salembier,

les représentants des parents d'élèves : Madame Garnier, Madame Faure, Madame Gruel, Madame Bizouard, Madame Lesellier, Monsieur Lesellier, Monsieur Chesneau (FCPE).

Etait excusée

Madame Coquard, Inspectrice de l'Education nationale de la 18^e circonscription.

Secrétaires : Monsieur Salembier & Madame Garnier.

Sujets Mairie

- Avancement des travaux école du Parc :

- ✓ Quel planning ?

La mairie n'a pas les éléments précis du planning des travaux de l'école du parc au moment de cette rencontre malgré un envoi en amont de l'ordre du jour. Mme Martin indique les éléments suivants : le désamiantage et le déplombage sont déjà réalisés. Les ouvertures du bâtiment pour les travaux à venir débutent. Une demande a été faite pour minimiser les nuisances en période scolaire. Il n'est pas prévu de bâche anti bruit ou de dispositif pour réduire/limiter les poussières malgré des demandes des représentants de parents d'élèves depuis plus d'un an. Des représentants de parents se rappellent que M. Gauducheau était présent au 3eme conseil d'école 2022-2023 et avait dit que tout ce qui devait être fait le serait pour réduire les nuisances.

- ✓ Qu'est ce qui est mis en place pour minimiser les nuisances ?

L'équipe éducative ne constate pas de nuisance majeure pour le moment.

- Dysfonctionnement des lignes téléphoniques

Les lignes téléphoniques de l'école ne fonctionnent pas depuis le 16 mai (bureau, salle des maitres, gardienne) : début des travaux de l'école du Parc.

A priori, ils fonctionnent en appel entrant mais seulement pour les appels internes.

Nous ne pouvons pas appeler l'extérieur et les parents ne peuvent pas nous joindre. La mairie indique que les lignes téléphoniques de l'école Larmeroux étaient reliées au réseau téléphonique de l'école du Parc.

Action : un mot pour en informer les parents.

La mairie prend note de ce problème et nous conseille de les informer lorsque ce type d'incident perdure.

Les représentants de parents d'élèves sollicitent la mise en place d'une ligne téléphonique portable afin de palier rapidement à cette problématique. La mairie répond que cela a un coût qui doit être chiffré.

- ✚ Au dernier étage, l'équipe éducative souhaite déplacer l'avant dernière classe vers l'ancienne salle du centre de loisirs (première salle lorsque l'on monte les escaliers côté rue Falret). Cela permettrait pour des niveaux multiples de travailler en groupe tout en optimisant l'exploitation des locaux. La mairie indique que le déplacement du TNI a un coût qui doit être évalué afin de répondre favorablement, ou non, à cette demande.

Sujet école :

- Prévisions pour la rentrée 2023

- ✓ Pour l'instant l'effectif total est de 170 élèves, soit 2 de plus que cette année. Peu d'inscriptions.
- ✓ Les classes de CP et CE1 devront être plafonnées à 24 élèves, dans l'idéal.

- Informations aux familles des futurs élèves

- ✓ Réunion pour les parents des futurs CP le 16 juin.
- ✓ Les parents en seront informés.
- ✓ Les élèves de GS viendront visiter l'école le mardi 27 juin, en première partir de matinée
Ils pourront éventuellement visiter la cantine, mais pas de déjeuner prévu.
Un conseil des maitres réunira prochainement les enseignantes de GS et de CP pour prévoir la liaison entre les deux écoles.
- ✓ Pour les nouveaux arrivants à Vanves, des RDV seront proposés pour une prise de contact et une visite de l'école.
- ✓ Les élèves de CM2 visiteront le collège Michelet le 6 juin.
Les parents d'élèves sollicitent une visite du collège Saint Exupéry pour les 6 élèves concernés.
Une réunion de liaison avec le collège Saint Exupéry fut réalisée début mai. La réunion de liaison avec le collège Michelet est prévue. La date reste à définir.

- Elections des parents d'élèves 2023

- ✓ Comme cette année, nous souhaitons reconduire le vote par correspondance pour les élections d'octobre 2023.
Pas de vote mais approbation unanime.

- Point sur la coopérative

- ✓ La coopérative prend en charge toutes les sorties de classes.
- ✓ L'équipe enseignante remercie vivement les parents pour leur participation.
- ✓ La vente de photos a rapporté 1077,20 € à la coopérative (30% des ventes).
- ✓ La vérification des comptes sera faite à la fin de cette année scolaire. Un représentant de parents d'élèves sera invité à contrôler les comptes avec un enseignant.

- Avancée des programmes

- ✓ Certains parents d'élèves se questionnent quant à la finalisation des programmes.

Réponse de l'équipe enseignante : Les programmes sont rarement terminés. Il y a un décalage minime d'avancée des programmes entre classes du même niveau.

En fin d'année, lors d'un conseil des maîtres, les enseignants font le point à ce sujet.

Chaque début d'année, les enseignants font également le point sur les connaissances des élèves lors d'évaluations diagnostiques et se basent sur les résultats obtenus pour ajuster leurs progressions.

Hormis les journées de grève nationale, un professeur a presque toujours été devant les élèves. Les journées d'absence non remplacées furent rares cette année.

- Informations concernant la fête de l'école

- ✓ Le 30 juin sous forme de kermesse de 19h à 22h
- ✓ Débutera par une chorale des enfants de l'école
- ✓ Un stand par classe sera proposé. Pour chaque classe, les parents seront sollicités pour tenir le stand en binôme durant 30 minutes.
- ✓ Deux activités supplémentaires solliciteront également les parents : le Buffet et le stand maquillage.
- ✓ L'équipe enseignante rappelle le besoin de lots pour cette fête et compte sur les parents pour cela.

✚ Informations diverses fournies par madame Xavière Martin, adjointe au Maire chargée de l'éducation :

1. Possibilité pour les enseignants de visiter l'hôtel de ville avec leur classe : le bâtiment, les différents services, les symboles visibles...
2. La semaine du 18 au 24 mars, la flamme olympique passera par Vanves. La ville souhaite mettre en place des actions associant les écoles autour de cet événement. Si cela n'était pas possible sur du temps scolaire, cela pourrait se faire sur le temps périscolaire.
3. La mairie a fait le choix budgétaire de garder le chalet de la Féclaz malgré un contexte budgétaire restrictif. L'équipe enseignante se félicite de ce choix communal. Le voyage de la classe de CM1/CM2 s'est très bien déroulé, a rempli ses objectifs pédagogiques et enthousiasmé les élèves. Les représentants de parents d'élèves espèrent que cette belle expérience d'une classe diffusera dans les autres classes de l'école afin de retrouver la dynamique antérieure au sein de l'école Larmeroux qui avant la crise Covid voyait chaque année plusieurs classes partir à la Feclaz avec comme projet que chaque enfants, sur sa scolarité en élémentaire, ait pu partir au moins une fois.

✚ Questions supplémentaires des parents :

Quid de la stabilité enseignante ?

5 enseignants sur 7 resteront dans l'école pour l'année scolaire 2023/2024.

Qu'en est-il des actions mises en place concernant le climat scolaire ?

Mme Larisse est référente harcèlement, et a par ailleurs suivi une formation étalée sur l'année.

Les parents souhaitent que les dates des différents évènements soient communiquées plus en amont des évènements.

Un mois semble un délai raisonnable, même si parfois l'équipe enseignante n'a pas toute la visibilité nécessaire avec de tels délais.